

PUY SAINT ANDRÉ

N°37 - Août 2019

UN SOMMAIRE

M K R E F U G E E D U C A T I O N U N Q
U S L A B O R A T O I R E F E T E S A I
N L E C T U R E O D R E S E R V E S T B
I N M O E C O N O M I E B J R U L G U U
C T A N D E L I B E R A T I O N S W R D
I H R I X P S R C O M P T E U R S X E G
P E I A S T S E E N G A G E M E N T E E
A A A U X S R E T R A V A U X F K H X T
L T G R I E A A C D F N W Y E O C F P B
L R E R O A U N N O S M W Ç U R I Ç E I
G E T C I U R W C S U Q P B O M T P R B
E U R B A N I S M E I R C O S A O B I L
C O N S T R U I R E N T S Y G T Y T E I
S E N S I B I L I S A T I O N I E A N O
R E C H A N G E S A K R R O V O N X C T
N Q T E N E R G I E F Z H D N N S E E H
D E F I B R I L A T E U R S L I A Y B E
G S A R E C E T T E S W X F T H C G S Q
F K L T P A Y S K T Q M X D E C E S Y U
P I W O O W P A R T A G E Y C R G A Z E

A DECOUVRIR*

* 33 mots sont cachés
dans ce jeu. Ils sont tous
dans la gazette.
A vous de jouer
pour les retrouver.

Bel été!



PSA EN PRATIQUE

Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi	9h / 12h
Mercredi	9h / 12h
Jeudi	9h / 12h

Contacts :

Tel : 04.92.20.24.26 - Fax : 04.92.21.11.51

E-mail : mairie.puysaintandre@wanadoo.fr

www.puysaintandre.fr

**Le Maire et son équipe
vous rencontrent sur rendez-vous.**

LE MOT DE LA BIBLIO

Chers habitants et lecteurs du village,
L'été est déjà bien commencé ! Nous vous souhaitons un bon mois d'août. Nous vous interpellons au moyen de la gazette pour définir, avec vous, ce que vous aimeriez trouver comme ouvrages dans votre bibliothèque.

Nous avons en effet la possibilité d'acquérir des ouvrages comme les dernières nouveautés, les prix littéraires dès leur parution, ainsi que des revues spécialisées, ou d'actualités, en complément des livres mis à disposition par la bibliothèque départementale. L'objectif est de vous proposer plus de choix au coeur de cet espace d'échanges et de vous y retrouver plus nombreux.

Pour cela il vous suffit de compléter le petit questionnaire et de nous le retourner par le moyen qui vous conviendra le mieux : pendant les permanences de la biblio, dans la boîte aux lettres de la mairie, par mail

(mairie.puysaintandre@wanadoo.fr), par texto au 06 64 03 70 98, par téléphone au 04 92 20 24 26, nuages de fumée, pigeon voyageur,... ou tout autre moyen de communication qui vous plairait mieux ;-)

Voilà ! On compte sur vous et vos réponses nombreuses !

Nous vous retrouverons avec plaisir à la réouverture de la bibliothèque municipale à compter du lundi 19 août 2019 à 17 h. Venez partager les livres que vous aimez pour nous les faire découvrir. Nous avons besoin de tous pour faire vivre et animer cet unique lieu de rencontre régulièrement ouvert sur notre commune.

Alors à très bientôt,

L'équipe de la Bibliothèque



SONDAGE POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Qu'aimeriez-vous trouver dans votre bibliothèque ?
Cochez-vos choix et précisez-les si vous le voulez.

Des ouvrages locaux :

Les derniers prix littéraires:

Des bandes dessinées:

Des romans policiers:

Les romans « best-seller » :

Des revues littéraires :

Des magazines d'actualités :

Des livres d'histoire :

Des conseils de jardinage, de bricolage :

D'autres envies ? Décrivez-les ici.

A retourner quand vous pourrez !
Mais le plus tôt sera le mieux.

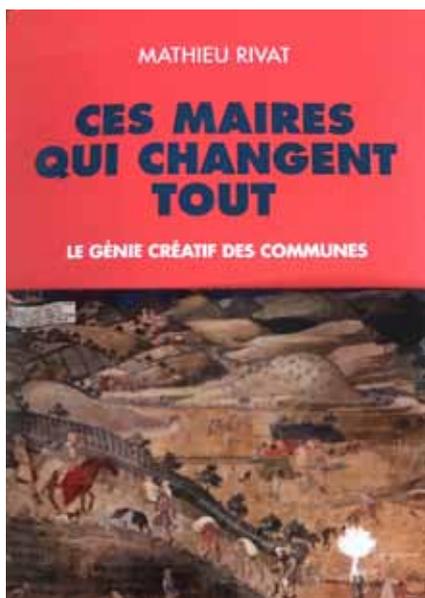
Journal Municipal Puy Saint André N°37 - AOÛT2019
Resp. de la Publication : P. LEROY - Comité de rédaction :
toute l'équipe municipale & l'équipe administrative
Impression 250 ex. en Mairie

Consultez votre gazette en ligne
ou téléchargez-la
sur www.puysaintandre.fr
Vous y trouverez également
toutes les informations
de la commune et les événements.

PUY SAINT ANDRÉ : un savoir-faire qui s'exporte !



En mars 2008, l'équipe municipale vous a proposé un projet de gestion communale, soucieux du bien-être des habitants, à l'écoute des besoins, attentif aux deniers publics. Après 11 années, le village de Puy Saint André est perçu au niveau national comme un laboratoire de la transition écologique et solidaire. L'augmentation de



température de 1 degré au niveau mondial est de plus de 2 degrés dans les Alpes, avec de forts impacts économiques, écologiques et sociaux.

Dès 2008, l'ensemble des élus s'est mobilisé pour que notre commune « fasse sa part » et soit responsable. Avec une baisse de 75 % de la consommation d'eau potable, 30 % de la consommation d'énergie des services municipaux, 35 % de la production de déchets, notre municipalité et sa population a fait preuve de sobriété. Tous nos bâtiments publics ont été, tout ou partie réhabilités (ancienne mairie, bibliothèque, salle polyvalente, Kimpina, logements sociaux...) avec des subventions pouvant aller jusqu'à 90 %...

La SEVE, première société d'économie mixte en France qui associe citoyens, entreprises et collectivités, produit avec ses 19 centrales photovoltaïques, plus d'énergie que ce que consomme la totalité des habitants. Les bénéfices perçus par la commune ont été réinvestis dans le transport collectif au clos du Vas et Pierrefeu. La navette du mercredi a été mise en place au Chef lieu.

Des aides de 500 € pour l'achat de vélo électrique favorisant l'écomobilité ont été attribuées aux habitants. Grâce à l'Association Foncière Pastorale, le maintien et le développement de l'agriculture locale se sont réalisés avec l'installation d'un maraîcher. Le travail des agricul-



teurs participe à l'entretien et à l'embellissement de nos hameaux, du Clos du Vas jusque dans les Partias. Enfin la Réserve Naturelle Régionale des Partias, au delà des études scientifiques et aménagements a vu la plantation de 7000 pins cembro et mélèzes, entre autres, grâce aux habitants bénévoles, aux collégiens et avec l'aide des personnels de la Compagnie des Alpes. L'ensemble de ses actions participe à la transition écologique mais ne peut se faire sans l'aide, le soutien des citoyens qui, à travers l'ensemble des associations permet le lien social, le « faire ensemble ».

C'est aussi le plan local d'urbanisme avec ses 12 ateliers de travail qui a permis, grâce aux habitants, de construire le projet du village de demain. Ce travail collaboratif exemplaire est observé avec attention par le Ministère de la Transition Ecologique, ainsi que par les territoires. L'ouvrage « Ces maires qui changent tout » aux éditions Actes Sud, y fait référence. Plusieurs émissions sur « France Culture - Pierre Leroy » et « France Inter - Pierre Leroy » décrivent ces expériences.

De nombreux élus et citoyens de Rhône-Alpes et PACA viennent en mairie de Puy Saint André pour nous interroger sur les projets menés et s'en inspirer.

La secrétaire d'État, Emmanuelle WARGON, a parcouru notre territoire le 25 avril 2019, en présence de Madame la Préfète, Monsieur le Député Joël GIRAUD, et de nombreux élus. À l'issue de cette déambulation, nous avons signé pour le territoire du Grand Briançonnais, le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire, qui va permettre de déployer de nombreux projets au sein des 36 communes de notre territoire.

Le Festival de Deauville a récemment récompensé un film intitulé : Puy Saint André - L'écolo village !

A VOIR ABSOLUMENT ici :

<https://leblob.fr/environnement-nature/puy-saint-andre-ecolo-village>



Alors si vous trouvez votre Maire un peu « voyageur », vous avez raison : il a aussi pour mission d'exporter nos expériences ! C'est ainsi que nous concevons nos rôles d'élus, dans le partage et l'échange, au service d'une société plus juste et plus respirable, à Puy Saint André, comme ailleurs !



LES ATELIERS CITOYENS

des habitantEs de Puy Saint André

RAPPEL DE LA DEMARCHE ENGAGÉE

A moins d'un an des prochaines élections municipales, plusieurs membres de l'équipe municipale actuelle ont souhaité aller à la rencontre des habitants pour partager leur passion de la vie du village, susciter l'envie de s'engager, stimuler la curiosité de chaque habitant !

Pour que cette sensation étrange d'un désengagement des citoyens ne se concrétise pas à Puy Saint André et que chacun trouve un rôle à jouer.

Le premier Atelier consistait à montrer aux participants que la plupart de leurs gestes quotidiens interagissent avec les missions de leur Mairie : boire un verre d'eau, accompagner ses enfants à l'école, trier ses déchets, se promener sur les sentiers, circuler après une chute de neige, se garer sur une place publique, rénover sa maison, skier, faire la fête dans mon village, Vous avez découvert un « guide pratique », et rapide, du fonctionnement de la commune. Porté par quelques habitantEs déjà motivéEs, le second atelier s'est déroulé en deux temps avec une présentation du budget communal, à la demande des participants du premier atelier, suivi de témoignages d'acteurs. Chacun pouvant exprimer ses joies et ses difficultés à agir dans l'intérêt collectif, soit en tant qu'élu, soit en tant que bénévole dans une association, ou encore tout simplement en tant que voisin,...

A l'heure du 3e Atelier, il est temps de passer la main aux citoyens de Puy Saint André, à ses habitants engagés qui trouvent dans cette rencontre l'occasion de faire un point sur leur place dans la commune, leurs attentes, les projets qu'ils aimeraient partager, et aussi sur ce qui ne leur plaît pas aujourd'hui. Les élus cèdent la place aux citoyens, qu'ils sont aussi (au passage), et mettront, à la demande, leur expérience au service du collectif.

PARLONS UN PEU DU PAYS

Présentation proposée par Martine Chartronnet

Autour d'une carte « schématique » du territoire et de panneaux, nous avons pu constater que notre commune fait 16 kms² pour 485 habitants, il est aussi fort pentu de 1165m à 2940m et séparé en deux entre le haut et le bas par la falaise, les habitants du bas passent par Briançon et Puy st Pierre pour venir à leur mairie ! Une seule route la RD 35 traverse tout le territoire en passant au centre des hameaux et créant pas mal de soucis de vitesse et de pollution.

Nous avons de l'eau de source avec la chasse aux fuites et des réparations et des canaux entretenus ; des animaux : 1200 moutons 80 vaches et 150 chèvres, donc éleveurs et petits producteurs dont un maraîcher. Des forêts, des prés, des jardins potagers et d'agrément, quelques chevreuils.... des chemins de randonnée réactivés, un rocher

*« pour que chacun
trouve un rôle
à jouer »*

d'escalade rénové et une réserve naturelle de protection de la faune et de la flore. (Très peu de composts ou de récupérateurs d'eau chez les secondaires) Une zone skiable avec équipementsavec Serre Chevalier Vallée ...

Il y a des enfants, moins de jeunes, beaucoup d'adultes actifs et des retraités (qui descendent et remontent presque tous les jours

Et presque autant de femmes que d'hommes

Nous sommes une majorité de propriétaires, mariés, de grandes maisons de plus de 5 pièces. (Beaucoup de mouvements pendant les vacances par les secondaires)

Encore 2 facteurs et une boîte aux lettres !

Il n'y a pas d'école, mais un ramassage scolaire, pas de commerces. Et très peu d'activités sur place : peu de lieux de rencontres. il reste un petit gîte à Pierre feu, les autres gîtes, table et chambres d'hôtes sont fermés. Nous avons une bibliothèque municipale et un comité des fêtes associatif.

Il y a environ 80 personnes engagées dans les 7 associations : l'ASA des canaux, l'Association Foncière Pastorale, la Kimpina, l'association Autour de St Roch, les amis des Combes, les Frairies et la ronde des puits.

Une Maison de la Géologie. Une église, des chapelles dont une classée et des visites du Patrimoine, trois fours à pain dont 2 en activité.

Pas de raton laveur ! Mais 11 élus, dont il ne reste que 9 avec 1 seule femme .



EXTRAITS DES ÉCHANGES

des citoyenNEs de Puy Saint André

A partir de ces quelques données et des connaissances des habitants, ils ont travaillé en 4 petits groupes sur les questions du jour :

- Qu'est ce qui va bien ?
- Qu'est ce qui pourrait être mieux ?
- Idées ? Propositions ?

Les +

Ce projet de débat participatif, notre cadre de vie, la navette du marché et pour l'école, les bonnes relations du voisinage au clos du vas (et partout en général), la compétence de l'eau maintenue par la municipalité, l'entretien des canaux, le déneigement du village.

La bonne ambiance dans le village, la bonne équipe municipale, et contents des réunions participatives, l'engagement écoresponsable : la SEVE, les petits producteurs, ...

La formation aux premiers secours, le patrimoine.

De super employEés communaux, un village bien fleuri, la maison de la Géologie

A améliorer

Le déneigement de la RD35 l'accès à PSA, les nids de poules (d'autruches), l'éclairage public, les sentiers entre le bas et le haut, l'écoute des citoyens avant les décisions

La participation des habitants (comme pour le PLU), l'engagement des jeunes, des lieux de rencontres : troc échanges de services bistrot de pays,

Résoudre les problèmes pratiques de routes et de sécurité.

Les problèmes de circulation des voitures, vélos et motos

L'environnement autour des maisons (bazars), trop de bruits de travaux, le dimanche aussi, la vitesse des voitures et camions l'accès à l'eau de pluie : des récupérateurs pour tous pour l'arrosage des jardins, la gestion des visiteurs, il manque des parkings à Pierre feu

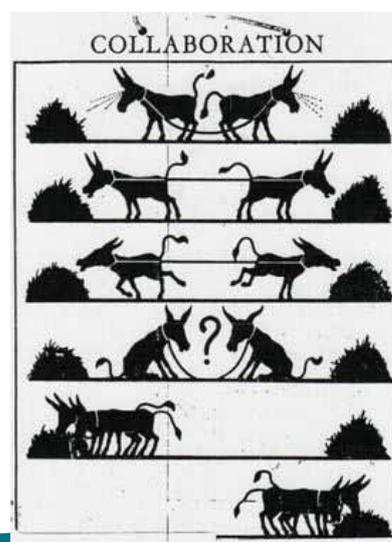
Propositions

Faciliter la diversification des activités autour de la bibliothèque. Exemple : point de vente par Eric Locicero ? la généralisation de l'informatique avec des formations et des permanences.

Lieux de rencontres et point de ventes, jardins partagés, formations à la permaculture avec Eric Lo Cicero, commandes de plans produits sur place, Céréaliier-boulangier (produits sur place), améliorer le covoiturage entre haut et bas.

Parkings, sous la place Joseph Violin, Parking aussi avant les combes et pas après, le fléchage des chemins au départ des parkings, attribuer des parkings aux permanents, secondaires et visiteurs différents, réduire la vitesse dans les hameaux, marquer les places de stationnement, identifier les habitants par des autocollants pour le stop des enfants.

Composteurs et récupérateurs d'eau de pluie, la bibliothèque en salle hors sacs ? Un bistrot « lieu de rencontres » un gîte, une zone vtt.



ET APRÈS ?

4 groupes
de travail
thématiques
déjà formés
pour la rentrée

Autour de l'eau :

conservation, distribution, récupération ...

Autour des transports :

circulation, sécurité...

Autour des jardins potagers :

et nouvelles productions...

Autour de l'agora :

lieux de rencontres et échanges de services...

Rendez-vous à tous
le mercredi 18 septembre
à 18h30 au Chef Lieu,
à la salle Polyvalente

VENEZ TOUS !
C'est pour tous les habitants !
Apportez une de vos spécialités
à partager
pour le repas
juste après.



DES ÉCOLIERS PLEIN DE VIE

Les classes de CP-CE1 et de CE2-CM2 de l'école du Pinet sont parties deux jours en montagne avec nuit en refuge. Les plus jeunes ont randonnée dans la vallée de Névache et ont dormi au refuge du Ricou. Les plus grands sont partis dans le Queyras et ont séjourné au refuge de Furfande.

Malgré la chaleur, ces deux jours resteront un souvenir inoubliable pour tous !

Les enfants remercient leur guide, Rachel Bourg, Hervé et Thierry, les « sherpapas », Alice et Sandrine, les accompagnatrices de choc, ainsi que l'association la Ronde des Puys pour sa généreuse participation au financement, et les mairies pour le financement des transports.



Extraits de la Chronique de l'École de Saint Blaise



« En septembre, la décision a été prise en conseil d'élèves : on fait du théâtre. L'envie est là mais un tel projet demande une implication forte de chacun, enfants comme adultes. C'est une véritable aventure, une création artistique. Chaque élève au fil des mois a construit son personnage et lui a donné vie. Le texte écrit donne le fond mais le travail individuel d'interprétation et la mise en scène collective constituent un défi pour la classe. On ne peut réussir qu'ensemble.

Ce magnifique texte, le tribunal des contes, a été écrit par Jean-Claude Lallaizon en 2008 et nous l'avons déjà joué. Jean-Claude l'a un peu modifié cette année pour l'adapter à la classe. Les CM ont déjà une année d'expérience théâtrale mais les CE2 débutent. Les parents sont sollicités pour la réalisation des costumes qui sont importants dans cette pièce.

L'aboutissement de ce travail s'est vécu sur scène en juin et devant un public nombreux.

Début avril, une représentation partielle a eu lieu devant des élèves de l'école de Forville.

Nos jeunes acteurs étaient stressés mais bien impliqués. Chaque élève était très appliqué pour réussir ce beau projet. »

À retrouver en ligne et en intégralité sur :
<http://www.ec-saint-blaise.ac-aix-marseille.fr/spip/>



2 NOUVEAUX DÉFIBRILATEURS

Suite à l'installation d'un défibrillateur cardiaque devant la salle de réunion du chef-lieu et d'un second au Clos du Vas, deux formations gratuites à l'utilisation de ces appareils ont été organisées le 27 avril et le 25 mai par des professionnels du secourisme.

Chaque session a réuni une vingtaine de personnes désirant savoir comment porter secours à une éventuelle victime d'un arrêt cardiaque. Face à une personne inconsciente qui ne respire plus, il suffit d'aller chercher le défibrillateur, de l'ouvrir, de placer des électrodes sur le corps de la victime et de suivre les instructions vocales données par l'appareil. Cela n'est pas bien compliqué... mais c'est nettement plus facile lorsque l'on a suivi une formation.

Au préalable, quelques notions de secourisme élémentaire ont été enseignées, car il est préférable de débiter très rapidement un massage cardiaque et si possible la respiration artificielle, notamment lorsque la victime se trouve à plus d'une centaine de mètres du défibrillateur.

Dans cette éventualité, les formateurs de la protection civile ont signalé qu'il est préférable d'être équipé d'une paire de gants en latex et d'un masque de protection, ainsi que d'une pièce de tissu permettant de confectionner un pansement compressif ou un garrot (en cas d'hémorragie). Ce petit matériel de



premiers secours peut être acheté pour quelques Euros en pharmacie. Renseignements auprès de Guy SENNEQUIER (guy.sennequier@wanadoo.fr) ou à la Mairie au 04 92 20 24 26.

De telles formations devraient être renouvelées les prochaines années. Avant cela, il est possible de consulter des informations sur Internet (www.restenvie.com) (www.comportementsquisauvent.fr). D'autre part, une application mobile (Staying Alive) permet de localiser le défibrillateur le plus proche de sa position.

Un très grand merci aux formateurs de la protection civile, Bruno MONIER, Philippe FEUTRIER assistés par Jérôme MONNIER et à ceux du SDIS de Briançon.

LES FRAIRIES

Il faudrait un gazette toute entière pour retracer toute l'activité du Comité des Fêtes les Frairies depuis notre dernière édition tant ses bénévoles débordent d'énergie !

Alors voici un petit extrait de leurs photos et pour en savoir plus, le meilleur conseil qu'on puisse vous donner, c'est de participer à tous les événements qu'ils et elles animent avec BRIO !

Vous retrouverez d'autres images pleines de vie sur :

www.facebook.com/lesfrairies/

Vos prochains rendez-vous immanquables :

- > La Fête de l'automne le 19 septembre
- > Le parcours sportif en octobre, sans la pluie cette année !



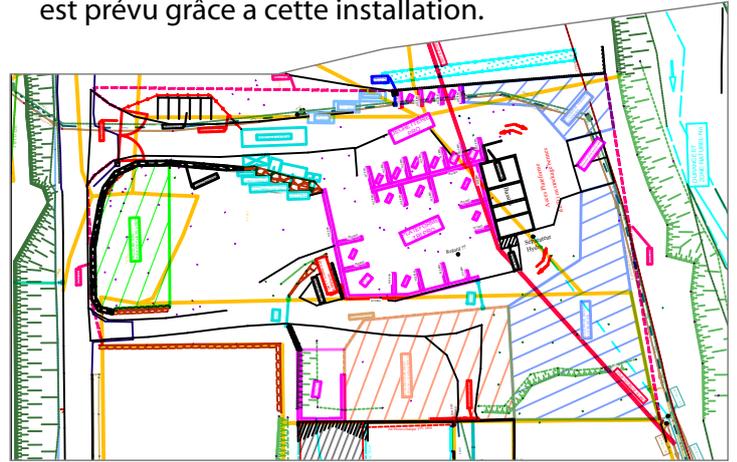
Une plateforme de tri et recyclage des déchets de chantier

Beaucoup d'habitants ignorent encore que la zone d'activité de Pont La Lame est entièrement sur la commune de Puy Saint André et accueille une douzaine d'entreprises locales.

Ces entreprises ont un rôle essentiel pour l'économie locale. L'entreprise Allamano est depuis de nombreuses années locataire de foncier auprès de la commune pour sa centrale à béton. Depuis quelques mois un projet d'économie circulaire est en train de voir le jour sur ce site.

Après une remise en état du site, une plate-forme de tri et recyclage de déchets de chantier doit voir le jour. Toutes les précautions de limitation des nuisances sont prises pour une installation exem-

plaire. Un recyclage de 100 à 200 tonnes de matériaux est prévu grâce à cette installation.



Répartition de la Taxe Loi Montagne : calcul corrigé

Oui, Puy Saint André a bien une partie de son territoire concédée à Serre Chevallier, en partenariat avec Puy Saint Pierre et Briançon depuis 2006, dans le cadre d'une délégation de service public, au sein du SIVU du Prorel (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique). Diverses ressources pour la commune en découlent : location du restaurant d'altitude, redevances, taxes, ...

La TLM, Taxe Loi Montagne, datant de 1985 fait partie de ces redevances.

Son montant global à répartir au sein du SIVU est de 3% du chiffre d'affaires hors toutes taxes.

Le « produit » de chacune des communes est établi par appareil, en rapport à sa dénivelée, son débit, et du nombre de passages. Le produit total étant la somme des produits de tous les appareils des trois communes.

La montant dû à une commune étant le rapport du produit des appareils de la commune divisé par le produit total et multiplié par le montant global.

Or dès l'origine en 1989 des remontées du Prorel, une « anomalie » a faussé ce calcul, aux dépens de notre commune.

Les passages du télécabine du Prorel sont comptés au départ de Briançon G1 et au sommet G4. Mais c'était la somme de G1 et G4 qui était appliquée pour calculer le produit de cette remontée.

Ceci revient à multiplier quasiment par deux le résultat, sachant de surcroît que cet appareil a la plus grande dénivelée et un débit important.

Cette erreur a engendré une répartition fautive de la TLM, ceci au bénéfice de Briançon et de Puy Saint Pierre, surtout.

A force de travail et d'obstination, nous avons pu lors d'un conseil

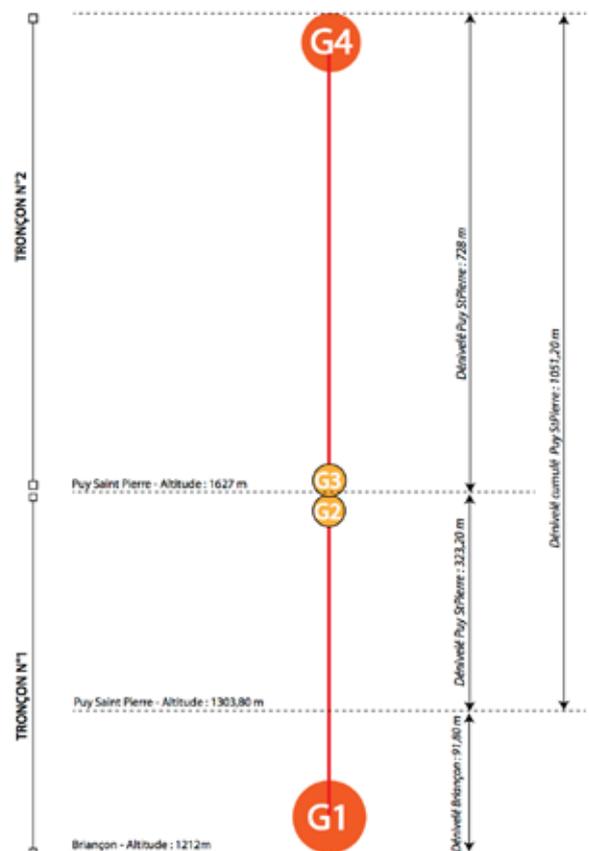
syndical le 3 avril 2019 faire voter le mode de calcul corrigé. Ce vote a été obtenu à l'unanimité des élus du SIVU du Prorel.

Au delà des sommes concernées, gageons que ce vote, plus juste et l'accord unanime obtenu soit porteur d'avenir !!

Alain PROUVÉ

* Si vous avez un peu de mal à comprendre ces formules mathématiques savamment compliquées, n'hésitez à venir en discuter avec moi. Croyez-moi, c'est un bel exercice cérébral.

LE TÉLÉCABINE DU PROREL



La pose des compteurs individuels

Après de nombreuses difficultés liées aux dysfonctionnements de certains acteurs économiques du secteur, qui nous ont fait perdre au moins 3 mois, nous avons commencé la pose des compteurs individuels le 5 juin. En amont, nous avons changé toutes les vannes de branchements individuels qui étaient défectueuses et qui concernaient la première tranche de pose.

La décision de la Mairie a été de poser ces compteurs dans les regards sous voirie partout où cela est possible. La motivation première étant, d'une part, la simplicité et d'autre part, la limitation des frais de pose, ceci afin de ne pas endetter la commune et de ne pas passer par une augmentation des impôts. Il faut noter qu'actuellement de nombreuses communes, ainsi que les grandes sociétés de distribution d'eau, optent pour ce système.

Il faut aussi préciser que les compteurs sont fiables et testés dans des conditions draconiennes. Il n'y a pas lieu de s'alarmer sur leur fiabilité et leur pérennité. Pour les abonnés qui désirent contrôler leur consommation, la possibilité la plus avantageuse est d'installer chez eux un compteur simple pour une vingtaine d'Euros.

Comme il était prévu, nous posons un premier jet de 70 compteurs très facile à installer. Les habitants concernés ont été prévenus individuellement. Une première relève de ceux-ci aura lieu rapidement afin de vérifier les consommations et d'en informer les intéressés. La pose de cette première tranche s'est terminée fin juillet.

La deuxième tranche de pose sur le même principe nous permettra de terminer ce travail qui devrait aboutir avant fin décembre. Nous continuons de vérifier les

vannes des branchements et de remplacer celles qui sont grippées. Nous remettons également en état quelques regards afin de faciliter le travail de pose et, pour ce qui restera de cas particuliers - pas de regards, pas de possibilité de mettre dans les habitations ou autre problème - ils seront résolus au coup par coup en concertation avec les intéressés.

Il faut noter enfin que nous relèverons les compteurs régulièrement, que la première année nous enverrons l'index aux abonnés afin qu'ils prennent conscience de leur consommation. Les années suivantes, un contrôle régulier sera effectué afin de vérifier les consommations et les fuites éventuelles sur l'ensemble du réseau et des branchements.

Enfin, pour terminer, nous organisons une réunion publique pour vous présenter les dernières avancées techniques sur le réseau et répondre, dans la mesure du possible, à toutes vos questions :
le mercredi 11 septembre à 18h au Chef Lieu, dans la salle des associations.



RÉUNION D'INFORMATION

pour vous présenter les dernières avancées techniques sur le réseau et répondre, dans la mesure du possible, à toutes vos questions

le mercredi 11 septembre à 18h

au Chef Lieu, dans la salle des associations.





Réparation
de barrière
au Villaret



Réfection
de toiture,
Chapelle Ste Lucie,
Puy CHalvin



Plantation
d'un
pommier,
à Puy Chalvin



Pause des
ralentisseurs,
peinture des
passages
piétons



Réparation
de regard,
Champ Guy

Lassés d'attendre
la réaction d'ENEDIS
pour recouvrir les tags
du transformateur
de l'Eyrette,
nous avons demandé
au service technique
de le repeindre,
à la charge de la commune !



URBANISME



DECLARATIONS PREALABLES

DP 27/2018

SCI Les Chalets du Baron
Mr Gilles CELSE
Pont La Lame
Réalisation des façades sur une construction existante
Accordée le 31 Janvier 2019

DP 01/2019

SCI PENROSE
Mr Hamid LAMRAOUI
Les Combes
Rénovation d'un chalet existant
Accordée le 25 mars 2019

DP 02/2019

Jérôme DEFAUX
Le Clos du Vas
Construction d'un mur de soutènement
Accordée le 17 avril 2019

DP 04/2019

Chantal FAURE-GEORS
Pierre Feu
Réfection de toiture et isolation extérieure en façade Nord
Accordée le 08 avril 2019

DP 06/2019

FRANCE ECO LOGIS
Pour Mr René GUIDET
Champ Guy
Installation photovoltaïque
Accordée le 11 Juillet 2019

DP 08/2019

SCI FRANCOIS
GARAGE GIRIN
Pont La Lame
Modifications extérieures
Accordée le 23 Juillet 2019

DP 09/2019

Josette ROUJAS
Pierre Feu
Réfection de toiture
Accordée le 24 Juillet 2019

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 06/2018

Cléo TURC
Le Chef-Lieu
Démolition et Construction d'une maison individuelle
Accordé le 26 Février 2019

PC 01/2019

Kevin ALPHAND
Pierre Feu
Construction d'une maison individuelle
Accordé le 04 Mars 2019

PC 01/2019 – Modificatif n°1

Kevin ALPHAND
Pierre Feu
Diminution de la surface de plancher
Accordé le 11 Juin 2019

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Carl, Ethan VANDEWALLE et Stanley, **Marius** VANDEWALLE nés le 27 février 2019, fils de Renaud VANDEWALLE et de Karine ROUJAS

Nadir EL BAJATI né le 16 avril 2019, fils de Saïd EL BAJATI et de Valentina ROSSI



MARIAGE

Mariage célébré le samedi 15 juin 2019
entre Mr **Jean-Baptiste** CLERC et **Mathilde** CAILLOT

DÉCÈS (Rubrique rédigée par Arlette FERRUS)

Joséphine BARNEOUD-CHAPELIER décédée le 08 janvier 2019, doyenne de la commune avec ses 99 ans, nous gardons le souvenir d'une dame toujours aimable et souriante, qui aimait évoquer ses souvenirs d'enfance à Puy Saint André.

Roger BERMOND-GONNET décédé le 26 juillet 2019, 88 ans, était un amoureux de la montagne, de la chasse, du hockey sur glace. Homme sympathique avec une voix énergique que tous reconnaissaient.

Gardons le souvenir de nos aînés, car on ne construit pas l'avenir en oubliant le passé.



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

21 FÉVRIER 2019

FACTURATION EAU POTABLE

La commune reprend la facturation de l'eau en régie et fait l'acquisition du logiciel et du matériel de relève sensus.

EXTENSION DES GARAGES TECHNIQUES DE PUY CHALVIN

L'offre de Mr Gilles GARRIGOU a été retenue pour une mission de maîtrise d'œuvre au taux de 10% du montant HT du marché.

TAXE DE SEJOUR

Convention de reversement du produit de la taxe de séjour CCB / Commune à partir du 1er janvier 2018

ENEDIS

Construction Parcelles B 691 et 692 Clos du Vas
Extension du réseau public de distribution d'électricité pour 3 414.96 € TTC.

FONDATION PATRIMOINE

Convention de souscription Fondation / Commune et dépliant pour 180€ HT

INDEMNITE DE FONCTION DES ELUS

Délibération portant modification de l'indice brut de référence de l'indemnité de fonction des élus

REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES SECOURS SUR PISTES

Convention de location Terminal de Paiement Electronique -TPE-

MARCHE DE TRAVAUX

Mise en place des compteurs de facturation d'alimentation en eau potable chez les particuliers - 1ère tranche de travaux, attribution du marché à l'entreprise Christian FINE

REMPLACEMENT VIDANGE RESERVOIR D'EAU POTABLE DE PIERRE FEU

Demande d'aides financières auprès du Conseil Départemental au titre du programme solidarité entreprise retenue : CONIL TP pour 3 342€

EXTENSION DES GARAGES TECHNIQUES DE PUY CHALVIN

Demande d'aides financières auprès de l'Etat au titre de la DETR 2019 (55 000€) et de la Région au titre du FRAT 2019 (12 000 €) pour un montant de travaux de 180 000€ HT.

NAVETTE DU MERCREDI

Reconduction dans les mêmes conditions que 2018
Inscription en Mairie

ASSOCIATION DU PERSONNEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS - APCCB -

Adhésion 2019 : 50€ par agent

ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS

Adhésion cotisation : 120€

4 AVRIL 2019

BUDGET PRINCIPAL 2019

Approbation compte de gestion 2018
Compte administratif 2019

	fonctionnement	investissement
Dépenses	341 117.91	420 217.44
recettes	73 003.65	464 075.63
Déficit	268 114.26	/
excédent	/	43 858.19

FIXATION DU TAUX DES TROIS TAXES

Identique aux années précédentes :

Taxe habitation 10.28%

Taxe foncière bâti 11.51%

Taxe foncière non bâti 82.87%

BUDGET PRINCIPAL communal 2019

Versement subvention vers le budget de l'eau 2019 de 70 000€ pour la pose des compteurs individuels d'eau potable

Budget primitif 2019

	dépenses	recettes
Fonctionnement	947 810.12	947 810.12
investissement	367 279.75	367 279.75
total	1 315 089.80	1 315 089.80

BUDGET EAU 2019

Approbation compte de gestion 2018
Compte administratif 2018

	fonctionnement	investissement
Dépenses	61 457.59	48 613.62
recettes	57 266.02	58 020.69
Déficit	-4 191.5	
excédent	/	9 407.07

ET SI VOUS VENIEZ ASSISTER AUX CONSEILS MUNICIPAUX ?

Petit rappel aux citoyens que vous êtes tous :
les conseils municipaux sont des séances publiques
auxquelles vous pouvez assister !
C'est une excellente façon de suivre la vie de votre
commune et, pourquoi pas, de vous engager
en posant vos questions en fin de séance pour préparer
les projets de demain ou les prochaines délibérations.
Les dates et l'ordre du jour sont annoncés
par affichage ou sur le site puysaintandre.fr

12

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

BUDGET PRIMITIF 2019

	dépenses	recettes
Fonctionnement	211 458.99	211 458.99
investissement	216 523.42	216 523.42
total	427 982.41	427 982.41

FACTURATION EAU POTABLE

acquisition de matériel Itron pour la relève des futurs compteurs 5 145.00 €

MUTUALISATION ACTIONS ECONOMIES D'ENERGIE

Convention de regroupement dans le cadre du dispositif des CEE commune/PETR

BON DE COMMANDE de PARTENARIAT VILLE DE BRIANCON / COMMUNE DE PUY SAINT ANDRE / COMMUNE DE PUY SAINT PIERRE ETE 2019

Projet de visites guidées 12 circuits le montant total de cette prestation s'élève à 757.50 €.

PARTICIPATION FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT

Conseil Départemental 2019
Participation à hauteur de 196.00 €.

TRANSPORT SCOLAIRE ANNEE 2018/2019

Aide exceptionnelle aux familles : dépôt des demandes avant le 30 juin 2019

DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Désignation des membres du Conseil municipal pour siéger au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique chargé de la gestion des remontées mécaniques
Elu Jean Luc PEYRON

DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT

d'environ 29m² d'un délaissé du domaine public communal au chef lieu au droit de la parcelle A 1331.

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE EAU SERVICES HAUTE DURANCE

Signature des statuts modifiés / sortie CCB et modifications diverses

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Autorisation raccordement au réseau d'eau potable de la commune de Puy Saint André
Sous réserve qu'un compteur général soit installé à l'entrée de l'aire d'accueil dans le regard existant (en bout de réseau), et que le relevé de ce compteur soit accessible tous les jours par GSM (2GI) à la Mairie de Puy Saint André, que l'hébergement sera réglé par la CCB.
Que la responsabilité de la commune s'arrête à ce regard et ne sera pas engagée au delà.

DEMANDES DE SUBVENTIONS SOLLICITEES AUPRES DE LA COMMUNE - ANNEE 2019

Subventions votées à l'unanimité des présents :

Association	Accordé
Amis de l'école de Saint Blaise	600 €
ADMR	150 €
Solidarié Handicapés du Pays Briançonnais	150 €
UTL	300 €
La Ronde des Puys	400 €
AREN 05	100 €
Les Frairies	2 000 €
Le Cercle des Conteurs en Briançonnais	100 €
Secours Catholique	200 €
CSHB	400 €
Briançon Badminton Club	300 €
APF France Handicap	50 €
ADSCB	100 €
Vivre sa vie chez soi	100 €
Briançon Escalade	400 €
Ski Club Montgenèvre Val Clarée	600 €
TOTAL	6 450 €

Autre subvention pour participer au financement des repas offerts aux migrants par le Refuge Solidaire :
6 voix POUR.

3 ABSTENTIONS : Olivier REY, Jean Luc PEYRON, et Henri FAURE GEORS,
Olivier REY souhaite préciser son abstention par le manque d'aides plus importantes pour les nécessiteux locaux.

Refuge Solidaire	1 000 €
------------------	---------

23 MAI 2019

EXTENSION DE L'ANCIENNE CABANE DE DEPART DU TELESIEGE DE ROCHER BLANC EN VUE DE L'AFFECTATION AU PASTORALISME

L'architecte Gilles GARRIGOU est retenu pour une mission de maîtrise d'œuvre tranche ferme à 3 600 €, tranche conditionnelle à 2 400€

VENTE PARCELLE COMMUNALE A 1856 CHEF LIEU

Au propriétaire de la parcelle A 1331 famille GIDON pour 435 €



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

S.A.F.E.R PROVENCE ALPES COTE D'AZUR (Société d'Aménagement Foncier et Etablissement Rural)
PROMESSE UNILATERALE d'achat et D'acquisition 4ha 04a 26 ca pour un montant de 33 000 €.

MARCHE DE FOURNITURE ELECTRICITE

Convention de groupement de commandes CCB et communes membres

EAU POTABLE

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable - Année 2018

4 JUILLET 2019

ACQUISITION DE BIEN VACANT ET SANS MAITRE COMPTE 5 « MARTIN Elie Jean »

ACQUISITION DE BIEN VACANT SANS MAITRE COMPTE 11 « BARNEOUD-ARNOULET Alfred Constantin »

ACQUISITION DE BIEN VACANT ET SANS MAITRE COMPTE 23 « FERRET Gustave »

ACQUISITION DE BIEN VACANT ET SANS MAITRE COMPTE 31 « BARNEOUD-CHAPELIER Alexis »

ACQUISITION DE BIEN VACANT ET SANS MAITRE COMPTE 41 « FERRUS Jean Feu »

ACQUISITION DE BIEN VACANT ET SANS MAITRE COMPTE 42 « GALLICE Jacques »

ACQUISITION DE BIEN VACANT ET SANS MAITRE COMPTE 43 BARNEOUD-ARNOULET Jean

ACQUISITION DE BIEN VACANT ET SANS MAITRE COMPTE 48 « BARNEOUD-ROUSSET Simon »

ACQUISITION DE BIEN VACANT ET SANS MAITRE COMPTE 51 « BARNEOUD-ARNOULET Jean »

PROGRAMME TRAVAUX FORET COMMUNALE
Entretien parcelle 1 par l'ONF pour 2 380 € HT

CONVENTION COMMUNE / CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT (CPIE)
Travaux 2019 Cette mission s'élève à 3 969 €.

REPROFILAGE CHEMIN SORTIE DES COMBES

Attribution du marché à l'entreprise LEMENAJOUR propose de réaliser cette prestation pour 12 050 € HT soit 14 460 € TTC

REGLEMENT EUROPEEN SUR LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL (RGPD)

Adhésion au service de Délégué à la Protection des données mutualisé du Centre de Gestion des Hautes-Alpes

BUDGET EAU

Décision Modificatif n°1
Fonctionnement :
Dépense :

Chapitre 11 article 61523 -0.01

Chapitre 042 article 6811 0.01

1er AOUT 2019

EXTENSION DES GARAGES TECHNIQUES DE PUY CHALVIN

Etude géotechnique

Il a été demandé par le service instructeur, de fournir une étude géotechnique d'avant-projet, le bureau d'études ALPGEOTEK est retenu pour 1 850€ HT.

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE EAU SERVICES HAUTE DURANCE

Choix de(s) association(s) bénéficiaire(s) de la somme allouée au mécénat

Le conseil municipal propose à la SPL l'association les Frairies pour bénéficier de ces fonds.

NETTOYAGE SUITE AUX AVALANCHES DESSOUS LE SARRET A L'EXTREMITE DE LA PISTE DE CHARMAS-SET

Attribution des travaux

L'entreprise Bois du Villard est retenu pour 3 300 € HT, une partie de la prestation sera financée par la récupération du bois par le prestataire qui est estimée à 60 tonnes, à 25 € / tonnes, soit 1500 € HT. Cette estimation sera réévaluée à la fin du chantier. Le montant de la prestation s'élève à 1 800€ HT soit 2 310 € TTC.

L'intégralité des décisions
du Conseil Municipal
est consultable
en Mairie ou sur
www.puysaintandre.fr

QUOI DE NEUF

aux Partias ?

La réserve naturelle régionale des Partias fête ses 10 ans de classement !

La mobilisation pour préserver le vallon des Combes a démarré dès les années 60, se concrétisant par la création de la réserve naturelle volontaire en 1993. Depuis 2009 ce site est classé en Réserve Naturelle Régionale, co gérée par la commune et la LPO PACA. Elle fête donc ses 10 ans cette année, avec plusieurs actions : un concours photo, un petit clip vidéo diffusé sur internet, un arbre à palabre dans l'été... Un temps fort aura lieu le 12 octobre, à la Maison de la Géologie, lors de la Fête de la Science, avec une soirée festive pour célébrer cet anniversaire.



Le projet de révision de la Réserve Naturelle des Partias en bonne voie

Le comité consultatif de la Réserve Naturelle Régionale des Partias s'est réuni le 14 mars 2019 afin d'examiner notamment la demande de renouvellement du classement, avec un projet de révision de la réserve naturelle. Il a validé les propositions de modification du périmètre (extension sur 115,8ha) et de sa réglementation. Après l'avis favorable du Comité de Massif alpin et celui du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, la reconduction de la Réserve naturelle est en bonne voie.

Un premier trimestre riche en actions d'informations, sensibilisation et formation

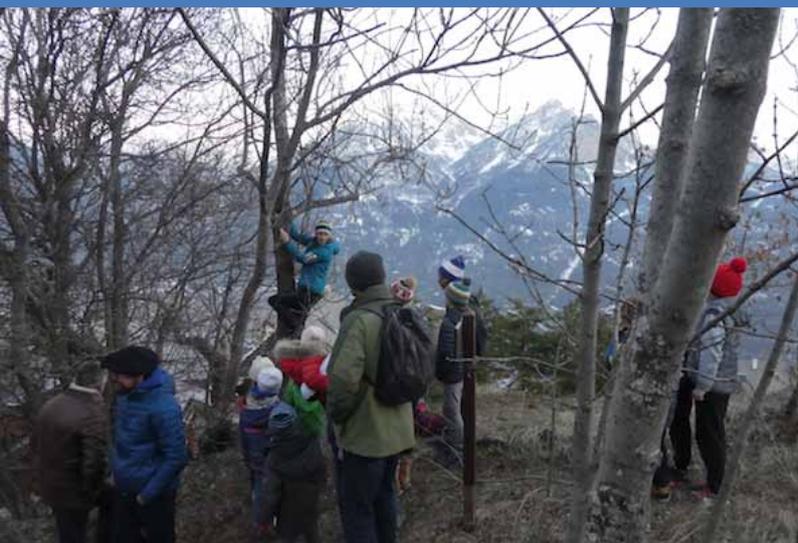
58 personnes ont profité de la soirée de la Nuit de la Chouette organisée à Puy Saint André le samedi 30

mars 2019, avec un chouette programme animé par la LPO, le comité des fêtes des Frairies et la bibliothèque municipale ! A réitérer donc !

La LPO a participé, avec de nombreux autres intervenants, à la seconde édition de la matinée "demain éco-citoyens" du collège des Garcins, le vendredi 5 avril 2019. Le Tétraz Lyre est désormais une espèce sous pression qui n'a plus de secret pour les collégiens.

Le 38ème Congrès des Réserves Naturelles de France a eu lieu au Môtetier-les-Bains du 5 au 8 juin 2019, organisé en partenariat par RNF et le Parc National des Ecrins. La LPO PACA était bien sûr au rendez-vous et a proposé 3 visites de découverte des Partias aux congressistes.

La LPO PACA et le service Jeunesse et sports du département des Hautes-Alpes se sont associés pour créer une formation civique et citoyenne innovante pour les jeunes en service civique sur la thématique de la biodiversité en territoire de montagne en juin 2019, à la Kimpina et aux Partias. Le but étant que les jeunes du territoire s'approprient les notions clés, les enjeux et les pressions sur la biodiversité. Ce fut l'occasion d'explorer les pistes d'actions en tant que citoyen à la fois individuellement et collectivement pour la biodiversité et plus généralement pour une société durable inscrite dans un environnement naturel.



QUOI DE NEUF *aux Partias ?*

La Fête des Partias

C'est toujours sous un soleil radieux que se sont rassemblées environ 130 personnes lors de la fête des Partias dimanche 23 juin 2019. Au programme des randonnées nature à la rencontre de la faune présente dans la Réserve Naturelle ainsi que des ateliers et jeux d'animation sur le thème de la faune et de la flore montagnardes, l'exposition du travail d'écriture et d'illustration d'une école de Briançon sur la RNR... le tout ponctué par des chants et un spectacle conté pour clôturer la journée. Cette 7^{ème} édition de la fête a permis de confirmer l'attention croissante que porte la population locale vis-à-vis de la Réserve et représente un moment de convivialité, d'échange et de partage entre les acteurs de la réserve et les visiteurs.



Au programme cet automne/hiver

Outre la célébration des 10 ans le 12 octobre, les co-gestionnaires de la Réserve Naturelle vous sollicitons pour participer à des ateliers citoyens afin d'élaborer le nouveau plan de gestion de cet espace protégé. Ce document est la feuille de route des actions menées pour les 5 à 10 années à venir. Après une phase de diagnostic pour identifier et hiérarchiser le patrimoine présent, évaluer les fonctionnalités des écosystèmes et analyser le contexte socio-économique, découle des objectifs et des opérations de gestion. Cette démarche se veut ouverte et partagée avec les acteurs du territoire pour que la gestion ultérieure de la réserve corresponde au mieux aux attentes des habitants et visiteurs.



ENVIE DE PLUS D'INFO ? DE PARTICIPER ?

Le bilan annuel et beaucoup de nos rapports d'études sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la LPO PACA : <http://paca.lpo.fr/partias>

Beaucoup de nos actions de gestion de la Réserve Naturelle des Partias ne seraient pas possibles sans la participation des bénévoles de la LPO, de la commune ou d'ailleurs ! Ces actions sont très variées, allant de l'observation naturaliste au balisage des sentiers, en passant par de petits travaux de maintenance d'infrastructure. N'hésitez pas à contacter l'équipe de la LPO par mail hautes-alpes@lpo.fr ou par téléphone **04.92.21.94.17** pour nous rejoindre !